

463

Commune de St Maurice lès Ch. - Budget Communal ML

Code INSEE

Commune

DM 2025

N°2025-036

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DECISION MODIFICATIVE N° 1

Virements de crédits

Nombre de membres en exercice 12
 Nombre de membres présents 12
 Nombre de suffrages exprimés 12
 VOTES : Contre 0 Pour 12
 Date de convocation : 23/05/2025

L'an deux mil vingt cinq, le vingt-trois mai, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Jean-Luc CHANUT, Maire.

Objet : DECISION MODIFICATIVE N°1

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 023 : Virement à la section d'investissement		1 650.00 €		
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investisseme		1 650.00 €		
D 65568 : Autres contributions		750.00 €		
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante		750.00 €		
R 6419 : Remboursements sur rémunérations du person				2 400.00 €
TOTAL R 013 : Atténuations de charges				2 400.00 €
Total		2 400.00 €		2 400.00 €
INVESTISSEMENT				
D 2041512 : Subv GFP de rattach. - Bâtiments et install		1 650.00 €		
TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées		1 650.00 €		
R 021 : Virement de la section de fonctionnement				1 650.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionn				1 650.00 €
Total		1 650.00 €		1 650.00 €
Total Général		4 050.00 €		4 050.00 €

Signataires :	BASSEUIL Roland	X
	BUTTET Frédéric	X
	CHANUT Jean-Luc	X
	CORRE Michelle	X
	DESBROSSES Dominique	X
	GROUILLER Sébastien	X
	JONON Corinne	X
	LABOURET Christian	X
	LAMBOROT Cécile	X
	LAROCHE Lucas	X
	MARTIN Claire	X
	RENAUX Cécile	X

463	Commune de St Maurice lès Ch. - Budget Communal M1	DM 2025
Code INSEE	Commune	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

Certifié exécutoire par Jean-Luc CHANUT, Maire, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le et de la publication le .

A Saint Maurice Lès Châteauneuf, le 02/06/2025.

ont signé les membres présents
pour extrait conforme
Le Maire
Jean-Luc CHANUT.

